



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 74669

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la création d'une carte de santé européenne. Nombre de nos concitoyens sont amenés à voyager chez nos voisins européens pour de longs ou de courts séjours. Afin de leur permettre d'être soignés à moindre coût, voire d'éviter de faire appel à une assistance française pour leur rapatriement, il serait avantageux de disposer d'une carte de santé permettant de circuler sans préoccupation aucune pour d'éventuels problèmes médicaux. La Commission européenne fait actuellement une proposition pour la création d'une telle carte ; il lui demande si la France va appuyer cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74669

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1763